

ANNEXE 3 :

CONDITIONS FINANCIERES LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION « ASSURANCE, BANQUE,
FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE »
PARCOURS « CONSEILLER CLIENTÈLE EXPERT »

Pour l'année universitaire 2019-2020, le coût de la Formation par apprenant s'élève à cinq mille quatre cent dix-sept euros et cinquante deux centimes (5 417,52 €) facturé par l'Université.

Ce montant est ainsi réparti :

- un montant unitaire par apprenant qui est reversé au CFPB par l'Université au titre des journées d'enseignement telles que visées à l'article 3 et dispensées par le CFPB,
- un montant unitaire par apprenant au titre des journées d'enseignement et de suivi des mémoires telles que visées par l'article 3 des présentes et dispensées par l'Université,
- un montant unitaire par apprenant au titre de la gestion et du suivi administratif des dossiers et des droits d'inscription universitaires à la Formation.

PRESTATIONS DE FORMATION ASSURÉES PAR LE CFPB	Unité de calcul	Tarif unitaire
1/ Face à face pédagogique (13 journées de 7h)	91 heures / apprenant	26,36 Euros par heure/Apprenant Soit 2398,76 Euros
TOTAL par Apprenant		2 398,76 Euros

PRESTATIONS DE FORMATION ASSURÉES PAR L'UNIVERSITÉ	Unité de calcul	Tarif unitaire
1/ Cycle pédagogique (13 journées de 7h)	Forfait / apprenant	2398,76 Euros
2/ Suivi individuel Mémoire (forfait de 5h)		300 Euros
3/ Gestion administrative des dossiers		150 Euros
4/ Frais d'inscription		170 Euros
TOTAL par Apprenant		3018,76 Euros nets de TVA

MONTANT TOTAL FACTURÉ PAR L'UNIVERSITÉ À L'ENTREPRISE	Forfait apprenant	5 417,52 € nets de TVA
--	-------------------	-------------------------------